

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE
MONT DE MARSAN
22, Place JOSEPH PANCAUT
40011 MONT-DE-MARSAN

L'Officier du Ministère Public

à

Maitre DEHAN-SCHINAZI
174 rue de Courcelles
75017 Paris

Références à rappeler :

Référence :

Maître,

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

1 fois **023800 USAGE D'UN TELEPHONE TENU EN MAIN PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE EN**

- **CIRCULATION ART.R.412-6-1 AL.1 C.ROUTE ART R 412-6-1 AL.4. AL.5 C.ROUTE.**
Infraction(s) relevée(s) à : _____ en date du _____

par procès verbal n° _____ dressé par _____ , avec le(s)
véhicule(s) immatriculé(s) : _____

DEFINIE ET REPRIMEE A LA DATE DES FAITS PAR L'ARTICLE ART.R.412-6-1 AL.1 C.ROUTE.
ART.R.412-6-1 AL.4 C.ROUTE.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai procédé à l'arrêt des poursuites concernant votre client

Un courrier pour la restitution de points a été fait auprès du BNDC.

Fait à MONT-DE-MARSAN, le 30/11/2022

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC

